

CONCLUSION

Une boîte à outil pour la vie au quotidien, demain !

Le plan-guide dessine une direction pour l'aménagement du Bruz de demain. Il définit un cap vers lequel tendre sur le long terme pour un cadre de vie désirable et ambitieux qui permettra de cadrer les discussions et les choix stratégiques qui devront être déclinés.

Cette démarche, initiée par la **ville de Bruz**, accompagnée par **Territoires publics** et le groupement de projet : **bise** avec **Zeppelin**, **Tanit** et **2LM**, a permis de constituer une boîte à outils pour l'ensemble des acteurs des projets à venir.

L'augmentation croissante du nombre d'habitants de la commune, et les objectifs réglementaires vers une ville de 25 000 habitants vont à nouveau changer la perception de la commune. Les quatre piliers du document doivent permettre d'une part d'assurer l'adaptation de la commune à cette nouvelle échelle, de lui permettre de saisir les opportunités qui se présenteront au travers de ces projets mais aussi de préserver et intensifier les identités bruzeuses. On peut rappeler en synthèse :

- la volonté de réduire drastiquement l'impact de l'aménagement sur les terres agricoles et naturelles, en s'orientant vers des projets de renouvellement urbain plus denses mais aussi plus qualitatifs en termes de choix architecturaux et paysagers.

- la formalisation d'une boucle de centre-ville sur laquelle concentrer les efforts de partage multimodal de l'espace public pour permettre aux bruzeuses d'adapter leurs modes de déplacement aux enjeux de protection environnementales tout en valorisant l'offre d'équipements, services et commerces.

- la constitution de cheminements et de parcours à grande échelle, reliant centre-ville, quartiers résidentiel et espaces naturels et de loisirs pour valoriser la situation remarquable de Bruz à la confluence de la Vilaine et de la Seiche.

- la vocation métropolitaine de la commune au travers de l'accueil de logements, du confortement de ses services mais aussi de l'intensification de ses secteurs à vocation économique en faveur d'une attractivité renouvelée et ancrée dans les enjeux de demain.

Le travail présente des actions à engager à court, moyen et long terme. Il a vocation à être approfondi, concrétisé au fur et à mesure de la mise en opérationnelle des projets. Mais, loin d'être un cadre strict à suivre, il devra aussi être ré-orienté et adapté, notamment à l'évolution des documents réglementaires et extra-communaux dont plusieurs sont en cours de révision ou de constitution.



bise
architecture et urbanisme

Marine VIGNOT EI
32 rue Colonel Desgrées du Lou
44100 Nantes T. 06 33 51 99 83
marinevignot@bise-au.fr

Collectif ZEPPELIN

59 Rue Saint-Denis,
72300 Sablé-sur-Sarthe
T +33 6 11 99 62 76
af.zepelin@gmail.com
<https://zepelincollectif.com>

TANIT
Sociologie et concertation

3 rue du Pressoir
35250 SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE
T. 06 83 46 22 23
contact@tanit.consulting

2LM
Ingénierie VRD

18, rue du Pâtis
44690 LA HAYE-FOUASSIERE
Tel: 02 40 54 82 50
www.be-2lm.fr